

# Le Fer Solidaire

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

## L'hiver sera-t-il socialement chaud ?

37 % de grévistes sur la région le 08 novembre et 27 % nationalement selon les chiffres de la direction. Compte tenu du contexte, ces pourcentages démontrent la disponibilité des cheminots pour l'action.

Ne s'y trompant pas, le 08 novembre, la présidente Anne Marie Idrac a adressé une lettre aux fédérations syndicales de cheminots pour apporter quelques précisions sur ses intentions en ce qui concerne l'avenir du Fret, l'emploi, la traction, le matériel, les salaires, les mesures disciplinaires, ....

Sur le Fret, la présidente affirme toujours ne pas vouloir filialiser mais préserver et développer l'activité.

Quelques temps après, le 27 novembre, Véron (directeur de Fret SNCF) était « remercié » après l'échec du plan Fret qui a abouti à la perte de plus 15 milliards de TK pour Fret SNCF.

Pourtant le dirigeant Véron n'a fait qu'appliquer la politique de libéralisation du Fret ferroviaire voulue par la direction de l'entreprise, le gouvernement et les instances européennes. C'est dans ce cadre qu'il s'est employé à « casser » le trafic Fret SNCF pour faire de la place aux opérateurs privés et transférer sur la route des milliards de TK.

Pour SUD Rail, ce qui est urgent et prioritaire c'est un changement de la politique des transports plutôt qu'un changement de dirigeant !

Suite à la grève du 8 novembre, les Organisations Syndicales ont été reçu par le Directeur de Région le 23 novembre.

En terme d'effectifs sur notre Région, voilà ce qu'il faut retenir :  
(demandes formulées pour le premier trimestre 2007 et sous toutes réserves)

- Filière 27 : 45 demandes. (majorité TTMV)
- Matériel : 45, en prévision du centre excellence d'Oullins .
- Traction : une école de TB et des recrutements de TA.
- Équipement : des demandes supplémentaires ont été faites malgré l'anticipation d'embauches suite à Audit Infra, mais chiffres non communiqués.
- Filière 26 : (ECT) demande idem année précédente, soit 2 écoles (24) .
- Pour les gares, RIEN



## Une action nationale unitaire est nécessaire !!!

**Le manque de personnel, l'augmentation de la productivité, le développement d'un management agressif à tous les niveaux.... entraînent une détérioration des conditions de travail de tous les cheminots.**

La baisse de notre pouvoir d'achat rend la vie de plus en plus difficile pour beaucoup d'entre nous... Vivre correctement de son travail et assurer un avenir à ses enfants n'est aujourd'hui plus d'actualité pour beaucoup de salariés !

**Les marges de manœuvre de la direction pour continuer la course à la productivité se réduisent... A moins de remettre en cause des accords locaux, de contourner la réglementation du travail, de faire passer la sécurité au second plan, d'accentuer l'externalisation d'activités...**

### Les cheminots réagissent !

Lundi 20 novembre, les cheminots de l'EIMM de Bischheim (Région de Strasbourg) partaient spontanément en grève pour s'opposer à la volonté de la direction d'imposer le travail posté et de réduire leur nombre de repos de 132 à 122.

Plusieurs jours de grève très suivie et des Assemblées Générales massives ont permis aux agents d'obtenir satisfaction.

C'est aussi pour s'opposer à une remise en cause d'accords locaux sur les conditions de travail que les agents de l'EIM TGV de Châtillon (Région de Paris Rive Gauche) sont massivement dans l'action depuis plusieurs semaines ; des AG régulières ; une première grève le 27



La Direction Régionale à la pêche !

novembre accompagnée d'une interpellation du directeur de région.

Ce sont les mêmes raisons qui motivent actuellement les grèves de conducteurs dans différentes régions comme à Lyon (4 jours de grève à Mouche et Scaronne, 5 jours à Portes les Valence), d'autres en cours à St Etienne,

**Nos revendications et notre ras le bol doivent être entendus !**

**Cette course à la productivité est la raison essentielle des préavis de grève qui sont déposés actuellement** sur plusieurs régions à la traction. SUD-Rail et FO ont d'ors et déjà déposé un préavis national pour les conducteurs à partir du 10 décembre.

Chez les contrôleurs également, une grève nationale unitaire est fortement envisagée.

La course à la productivité concerne tous les cheminots et pas seulement les roulants.

Partout, nous subissons la baisse des effectifs, la pression sur la production, la baisse du pouvoir d'achat.

**Pour SUD-Rail, ces actions mêmes isolées sont positives car elles permettent aux cheminots de débattre de leurs revendications et souvent d'obtenir satisfaction.**

Nous sommes aussi persuadés, comme beaucoup de cheminots, qu'il est plus

que temps de **construire une riposte unitaire et massive de tous les cheminots pour stopper la dégradation des conditions de travail, exiger des embauches et des moyens pour assurer un service public ferroviaire de qualité en toute sécurité et gagner sur les salaires.**

## **Rémunération des ex « emplois-jeunes », la SNCF condamnée à payer !**

**En 2004, 27 ex « emplois jeunes » de la région SNCF de Lyon, soutenus par SUD-Rail, entamaient une procédure devant le conseil de prud'hommes de Lyon.**

**Ils réclamaient un rappel de rémunération (Prime de Fin d'Année + prime de travail) que la SNCF avait toujours refusé de leur payer pendant la durée de leur contrat « emploi-jeune ».**

Cette procédure s'appuyait sur une affaire similaire gagnée par un ex « emploi jeune » de Lyon en prud'hommes en octobre 2003. La SNCF ayant

fait appel, si on choisissait d'attendre le rendu de cet appel, on condamnait de fait les autres ex « emplois-jeunes » à ne pas pouvoir réclamer leur dû compte tenu des délais de procédure.

C'est pour cette raison que SUD-Rail a fait de l'information et invité les ex « emplois jeunes » à aller aux prud'hommes s'ils voulaient avoir une chance de toucher un jour leur argent.

**En plus des 27 de Lyon, ils sont 230 sur la région parisienne à avoir fait confiance à SUD-Rail pour les assister devant les conseils de prud'hommes.**

### **Où en est-on des différentes procédures ?**

Visiblement, les délais de procédure semblent plus rapides à Paris qu'à Lyon !

**Les 27 de Lyon ont été renvoyés en départage en juin 2006 et à ce jour, on attend toujours une date pour repasser en jugement devant le juge départiteur.**

**A Paris, pour la 1<sup>ère</sup> fois, 34 dossiers ont été gagnés directement en bureau de jugement le 7 novembre et 30 autres passeront en bureau de jugement le 6 décembre... Quant aux 165 dossiers précédemment renvoyés en départage, ils seront plaidés devant le juge départiteur le 20 décembre 2006....**

**Dans le même temps, le 9 octobre 2006, la chambre sociale de la cour d'appel de Lyon a confirmé le premier jugement rendu en départition en octobre 2003.**

**En condamnant la SNCF à payer à l'ex « emploi-jeune » la différence de rémunération réclamée, la cour d'appel nous donne raison sur le fond du dossier.**

**Sur les 2700 salariés ex « emplois-jeunes »  
de la SNCF ; il semble bien, compte tenu  
de la prescription quinquennale, que seuls les 260  
en procédure avec le soutien de SUD-Rail récupéreront  
les rappels de rémunération qui leur sont dus !!!**

# Les pratiques patronales de la directrice de Dijon sont indignes !

**Vous n'êtes pas sans savoir que la directrice de la région de Dijon veut faire la peau de militants SUD-Rail, probablement trop encombrants pour elle et la politique qu'elle compte mener sur sa région.**

## Où en sommes-nous des différents dossiers :

- **Concernant Zabir (élu SUD-Rail au CE)**, qui nous le rappelons a été condamné à une amende pour non respect de procédure comptable (remboursement en espèces d'un billet), l'inspectrice du travail s'est opposée à la demande de révocation jugeant cette démarche abusive.

Acceptant mal ce camouflet, la directrice de Dijon s'acharne et interjette appel auprès du ministère de tutelle de l'inspectrice du travail, c'est-à-dire qu'elle en appelle directement au gouvernement.

- **Concernant Patrick, (élu SUD-Rail en DP)**, convoqué au tribunal début novembre suite au dépôt de plainte de la directrice de Dijon (toujours la même) invoquant un agression par arme par destination (une corne de brume ou un sifflet ?). Le jugement est mis en délibéré au 19 décembre. En parallèle, Patrick est convoqué devant le conseil de discipline avec menace de révocation.



**Face à la haine et l'acharnement de la directrice de Dijon envers SUD-Rail, nous continuerons d'agir sur tous les terrains pour que la justice soit rétablie et que la criminalisation du mouvement syndical soit stoppée !**



*Rassemblement SUD-Rail le 14 novembre 2006 à Dijon en soutien à Patrick le jour de son procès.*

## **La directrice de la région de Dijon rattrapée par son passé !!!**

*Cette chère dame a laissé quelques souvenirs douloureux aux lyonnais.*

*Lorsqu'elle était directrice de la communauté urbaine de Lyon sous Raymond Barre (alors Maire de Lyon), elle a provoqué un scandale en « dépensant » 21 millions de francs alors que les élus avaient autorisé 6 millions.*

*Quand on dilapide bizarrement 15 millions de francs d'argent public, c'est sans doute plus qu'une erreur de procédure, non ?*

## **Dernière minute:**

**Suite à une 2ème réunion dans le cadre d'une DCI déposée le 23 novembre et devant des propositions dérisoires de la direction SUD Rail a déposé un préavis de grève Illimité à la traction à compter du 10 décembre 2006.**